

FICHE D'INFORMATION - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Pollution sonore et ozone

Réduction des émissions sonores

Au cours de la phase de production, nous tenons compte des caractéristiques sonores de nos produits qui sont mesurées et déclarées conformément aux normes ISO 9296 et ISO 7779, et nous intégrons des fonctionnalités de réduction du volume sonore; nous utilisons notamment des plastiques insonorisants à l'extérieur et d'autres mesures internes pour réduire le plus possible le bruit mécanique.

Réduction des émissions d'ozone

Tous les produits Canon qui produisent de l'ozone sont équipés de filtres spéciaux afin de maintenir les émissions d'ozone à un niveau inférieur aux normes acceptables. Les filtres sont spécifiques à chaque appareil et changés régulièrement. Les technologies récentes, notamment le chargement direct et les filtres catalytiques, permettent de dissiper les inquiétudes de nos clients dans ce domaine.

L'ozone est également produit artificiellement dans certains photocopieurs et imprimantes laser par la décharge électrique haute tension (env. 6 kV) employée dans le processus électrostatique. L'ozone est considéré comme un polluant de l'air et une concentration inférieure à 0,2 mg/m3 (0,1 ppm) a été définie comme un niveau acceptable pour le lieu de travail dans la plupart des pays européens. En dessous de ce niveau, l'ozone ne devrait poser aucun problème de santé, même en cas d'exposition prolongée (une semaine normale de travail).

Dans nos produits pour volumes moyens à élevés, nous utilisons des filtres catalytiques plus performants que les filtres à charbon classiques. Bien que nécessitant toujours un entretien de routine, ce type de filtre fournit la sécurité d'une durée de vie illimitée. Le chargement direct ne nécessite pas de couche d'air dans le processus de charge, ce qui signifie que des tensions nettement inférieures peuvent être utilisées (1-2 kV) et que des niveaux très inférieurs d'ozone sont émis à des quantités négligeables.